



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DELIBERATION N°18
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER, 2020
ET DU ROMORANTINAIS

MAIRIE DE SELLES-SUR-CHER

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical convoqué, s'est réuni à Sassay, sous la présidence de M. Christophe THORIN.

N°20.018

Date de convocation

29/09/2020

Nombre de délégués

- En exercice : 66
- Présents : 48
- Votants : 52

Objet :

DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT DU
SYNDICAT DE PAYS A
L'OBSERVATOIRE DE
L'ECONOMIE ET DES
TERRITOIRES DE LOIR-
ET-CHER

Transmis à la Préfecture
le :

- **Reçu le :**

- **Publication le :**
ou notifié le :

Etaient présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental

ANGE :	OISLY : Christian FINOT
BILLY : Jean-Marc NORBERT	PONTLEVOY : Christian GUESNARD
CHATEAUVIEUX :	POUILLE : Alain GOUTX
CHATILLON-SUR-CHER : Bruno DANGER	PRUNIER-SUR-CHER : Aurélien BERTRAND
CHATRES-SUR-CHER : Sylvie DOUCET	ROMORANTIN-LANTHENAY : Jeanny LORGEUX
CHEMERY : Anne-Marie THEVENET	ROUGEOU :
CHISSAY-EN-TOURAIN : Gilles PELLE	SAINT AIGNAN-SUR-CHER : Eric CARNAT
CHOUSSY : Sylvie BOREL	SAINT GEORGES-SUR-CHER : Bernard CLICHY
COUDES : Géraldine VEUX	SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Jean-Claude
COUFFY : Stéphanie SICAUT	HENAULT
COURMEMIN : Edwige DUVAL	SAINT JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX
FAVEROLLES-SUR-CHER : Elisabeth AUGÉ	SAINT LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE
FRESNES : Patrick GAUTIER	SAINT ROMAIN-SUR-CHER : Michel TROTIGNON
GIEVRES : Marie-Thérèse DRUESNE ; Françoise	SASSAY : Sylvianne TURMEAUX ; Jean-Pierre
GILOT-LECLERC	CHARLES-GUIMPIED
GY-EN-SOLOGNE : Gilles DESLOGES	SEIGY : Pedro BÄCHLER
LA CHAPELLE-MONTMARTIN :	SELLES-SUR-CHER : Stella COCHETON ;
LANGON-SUR-CHER : Philippe VERNEUIL	SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie
LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD	DELALANDE
LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : Quentin LEGOUY	THESEE : Daniel CHARLUTEAU
LOREUX : Joël HERISSET	VALLIERES-LES-GRANDES : Eric LACROIX
MARAY :	VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Bruno
MAREUIL-SUR-CHER : Cédric DEVANNE	MARECHAL
MEHERS :	VILLEHERVIERS : François CAVALIE
MENNETOU-SUR-CHER : Christophe THORIN	CC VAL DE CHER - CONTROIS :
MEUSNES : Carole ROUSSEAU	CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS :
MONTHOU-SUR-CHER : Marq MARCEAU	Nicole ROGER
MONTRICHARD - VAL DE CHER :	CONSEIL DEPARTEMENTAL : Jean-Marie
MUR-DE-SOLOGNE : Pascal PICARD	Janssens ; Jacques MARIER ; Geneviève
NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE	REPINCAY

Etaient absents excusés :

Phillipe DESMARET ; Régis LESEC ; Christian SAUX ; Nicolas BARRAS ; Ludovic BRIANDET ; Nicole DESEQUELLES ; Annie LEVAUX ; Philippe PLASSAIS ; Marie-Claude DEMOULIN ; Anne BOURDIN ; Gérard LEVIER ; Gilles CHANTIER ; Olivier RACAULT ; Anne-Marie OLIVER ; Manuel TEXEIRA ; Claude CHANAL ; Anne-Laure CHEVALIER ; Martine BOILEAU ; Béatrice HUC ; Patrice RUDAULT ; Sabrina COMPAIN ; Pascale TETOT ; Julie THEPIN ; Antoine LELARGE ; Eric MARTELLIERE ; Elodie PEAN ; Jean-Luc BRAULT ; Marianne HEMON ; Gérard THUE ; Gilles BELLARD ; Annick GOINEAU ; Gille GAILLARD ; Xavier DESCHAMPS ; Martine TONNARD ; Céline CHUET ; Jean-François MARINIER ; Pierre LANGLAIS ; Bernadette DESGRANGE ; Michel DUMONT-DAYOT ; Jean-Claude GAGUEUX ; Yves VILLANUEVA ; Bérénice CULIOLI ; Florence DANIAU ; Jean-Louis BERTHAULT ; Laurent ALBERT ; Mickaël MOITAL ; Michel GUIMONET ; Christophe LAUNAY ; Jean-Christophe ROUET ; Xavier TROTIGNON ; Dominique VAILLANT ; Michel LEPLARD ; Florence MALLIET ; Sandra TARTARIN ; Guy DUCHOSSOIS ; Marie-Laure BERTHIER ; Bernard BIETTE ; Sylvie PAVONE ; Patrick LEFRENE ; Nelly ANTOINE ; Hervé DELORME ; Jacques PAOLETTI ; Alain POMA ; Hubert BESSONNIER ; Marie-Pierre BEAU ; Christina BROWN ; Dominique CHAUMEIL ; Michel FROMET ; Isabelle HERMSDORFF-BACHELIER ; Louis de REDON (excusé) ; Philippe SARTORI.

Procurations :

Phillipe DESMARET (à Jean-Claude HENAULT) ; Béatrice HUC (à Quentin LEGOUY) ; Marie-Pierre BEAU (à Jacques MARIER) ; Philippe SARTORI (à André COUETTE)

Le Comité Syndical,

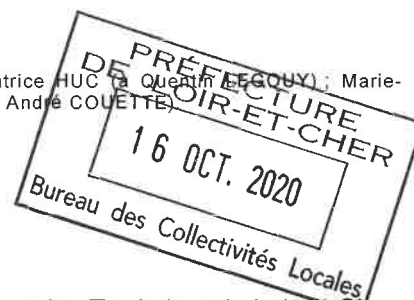
Vu les statuts de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher,

Considérant que l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher constitue un partenaire privilégié du Pays en matière d'expertise et de prospective territoriales,

Sur proposition du Président

Pour extrait conforme
au Registre des
délibérations

SELLES-SUR-CHER,
le
13/10/2020





PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DECIDE

Article 1 : Le Comité Syndical décide de maintenir l'adhésion du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher,

Article 2 : M. Aurélien BERTRAND est désigné représentant du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois à l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher.

**LE PRESIDENT,
Christophe THORIN**

